

SLIMANE CHENINE
(PRÉSIDENT DE L'APN)

“Le Président rentrera bientôt au pays et en bonne santé”

P2

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

Le projet de la loi de finances 2021 adopté

P4

BOUIRA

Un mort dans un accident de la route à Djebahia

P24

PRISE EN CHARGE DES MALADES COVID-19

Il est urgent d'exploiter d'autres espaces que les hôpitaux

P3



PÉTROLE

Le Brent s'approche des 44 dollars à Londres

Les prix du pétrole étaient à l'équilibre hier peu avant une réunion des membres de l'Opep+ qui pourrait ouvrir la voie à une prolongation des coupes actuelles de leur production de brut. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier était parfaitement stable par rapport à la clôture de lundi, à 43,82 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre était lui aussi inchangé à 41,34 dollars. Les investisseurs attendent des signaux plus tard dans la journée de la part des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés qui se réunissent par visioconférence.

P5

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

Stratégie pour éliminer le cancer du col de l'utérus

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé hier une stratégie visant à éliminer le cancer du col de l'utérus, estimant que cinq millions de vies seraient sauvées d'ici 2050 grâce à l'accès généralisé à la vaccination, au dépistage et au traitement. "L'élimination d'un cancer aurait auparavant semblé un rêve impossible mais nous disposons aujourd'hui d'outils efficaces et peu coûteux, s'appuyant sur des données probantes, pour faire de ce rêve une réalité", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un communiqué. Le cancer du col de l'utérus est une maladie évitable. Il est également guérissable s'il est détecté tôt et traité de manière appropriée. Pourtant, il s'agit du quatrième cancer le plus fréquent chez les femmes dans le monde. A défaut de nouvelles mesures, le nombre annuel de nouveaux cas devrait passer de 570 000 à 700 000 entre 2018 et 2030, et le nombre annuel de décès augmenter de 311 000 à 400 000, alerte l'OMS. "Nous ne pouvons toutefois éliminer le cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique que si nous allions à la puissance des outils dont nous disposons une détermination sans faille pour que leur utilisation soit élargie à l'échelle mondiale", a souligné le chef de l'OMS.

P24

Régions

OUARGLA
Attribution de 700 aides à l'habitat rural à travers la wilaya

P8

SAÏDA
5 .000 ha de terres agricoles pour les jeunes

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

1002 nouveaux cas et 18 décès

P3

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Les cas Covid -19 bénéficieront de congé exceptionnel

P3

TRIBUNAL DE TIPAZA

Le procès d'Abdelkader Zoukh reporté au 28 novembre

P2

Sport

FOOT / PRIX PUSKAS
La presse espagnole place Riyad Mahrez parmi les "sérieux" candidats

P11



Brèves

SLIMANE CHENINE
(PRÉSIDENT DE L'APN)

“Le Président
retrouvera bientôt
le pays et en bonne
santé”

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine, a déclaré hier, lors de la séance plénière consacrée au vote du Projet de loi de finances (PLF-2021), que « le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, retrouvera bientôt le pays et en bonne santé ». Difficile, cependant, de discerner dans ce genre de déclaration, l'information du commentaire. La présidence de la République a indiqué, il y a quelques jours, que le chef de l'Etat « a achevé le traitement recommandé et subit actuellement des examens médicaux post-protocole ». Aucun détail n'a été donné sur la date de son retour au pays ni sur son état de santé. Abdelmadjid Tebboune avait été transféré, le mercredi 28 octobre, en Allemagne pour des examens médicaux approfondis sur recommandation du staff médical. Le 8 novembre dernier, un communiqué de la présidence avait indiqué que le chef de l'Etat « adresse ses vifs remerciements au peuple algérien pour l'intérêt qu'il porte à l'évolution de son état de santé ». Ce n'est que le 3 novembre que la Présidence avait indiqué que Tebboune était « atteint de la Covid-19 », après plusieurs jours de rumeurs et spéculations.

Sid A.

CONSTRUCTION ET IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

Installation des deux comités techniques

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a supervisé, hier, au siège du ministère, l'installation du comité technique chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de construction de véhicules, son organisation et son fonctionnement ainsi que le comité technique interministériel chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs, son organisation et son fonctionnement, a indiqué le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook. La création de ces deux structures chargées de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de construction de véhicules et de l'exercice de l'activité de concessionnaires auprès du ministre de l'Industrie a été annoncée au début de la semaine à travers la publication de deux arrêtés au dernier numéro du Journal officiel.

R.N

PROCÈS DES FRÈRES BENHAMADI

Auditions d'anciens hauts responsables

Le procès dans les affaires de corruption impliquant les frères Benhamadi s'est poursuivi, dans l'après-midi de lundi au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), par l'audition d'anciens hauts responsables qui ont, unanimement, nié avoir octroyé d'indus avantages aux propriétaires du Groupe Condor.



Première affaire à avoir été examinée, celle inhérente à l'octroi d'une assiette foncière en 2014 en prévision de la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda. Un projet au sujet duquel l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a assuré "n'avoir été ni l'ordonnateur ni le maître d'ouvrage", faisant savoir que c'est le directeur de la santé et de la population (DSP) de cette wilaya qui en a été "le premier responsable". La seconde affaire examinée est celle ayant trait à deux contrats conclus en 2015 et 2016 entre le Groupe Condor et l'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, et au sujet desquels les deux ex-Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, ont été entendus, sachant que ce dernier est intervenu en visioconférence depuis la prison de Abadla

(Béchar) où il est détenu depuis plusieurs mois. Répondant aux interpellations du président de l'audience, les deux accusés ont soutenu que les contrats en question ont vu le jour "conformément au règlement intérieur de Mobilis", Sellal ayant insisté sur le fait que l'affaire était "purement économique" et qu'elle n'obéissait pas à la loi sur les marchés publics et dans laquelle "la puissance publique n'a rien à voir". Auparavant, le juge avait rappelé le préjudice causé à la balance commerciale de Mobilis conséquemment aux irrégularités contenues dans le marché en question et qui était estimé à 53 milliards de centimes. Tour à tour, Sellal ainsi que l'ancien ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaalane, ont été entendus dans le cadre de la 3e affaire examinée par le Tribunal, à sa-

voir celle liée au "financement occulte" de la campagne électorale de l'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Les deux accusés ont assuré n'être pas au courant de l'existence de deux comptes bancaires alimentés, l'un par les deniers publics et le second par des donateurs particuliers, dont le Groupe appartenant aux frères Benhamadi. Le montant octroyé par ces derniers a été de l'ordre de 5 milliards de centimes, a rappelé le juge. L'argument des deux intervenants étant qu'ils n'étaient pas en charge de cet aspect, exclusivement dévolu au défunt Hamoud Chaib. A noter, enfin, que le procès des frères Benhamadi s'est poursuivi hier mardi par l'audition d'un nombre de témoins.

R.N

TRIBUNAL DE TIPAZA

Le procès d'Abdelkader Zoukh reporté au 28 novembre

Le tribunal de première instance de Tipasa a prononcé, hier, le report, au 28 novembre courant, du procès de deux affaires de corruption impliquant l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, accusé également dans une troisième affaire de corruption, enrôlée à la même date.

Le tribunal de Tipasa a décidé l'enrôlement de ces trois affaires pour le même jour (samedi 28 novembre) en vue de "garantir un procès équitable", comme expliqué par le président du tribunal, et en réponse à la requête du parquet et de la défense, qui a motivé sa demande, par l'absence de l'avocat principal constitué pour défendre l'accusé. Suite à la décision de report, le président du tribunal a souligné qu'il "n'y aura plus de report à l'avenir", car, a-t-il dit, "les avocats de la défense ont eu le temps né-

cessaire pour étudier les trois dossiers et préparer leurs défenses". L'ex-wali d'Alger, dont le procès se déroule au tribunal de Tipasa conformément à la procédure de privilège de juridiction, est poursuivi dans trois affaires de corruption, dont une reportée pour la 3ème fois consécutive, et les deux autres pour la 2ème fois. Dans la première affaire, Abdelkader Zoukh comparait en tant qu'accusé principal. 11 personnes sont citées comme témoins, dont l'ex -ministre Abdelghani Zaalane, poursuivi dans une autre affaire avec d'autres accusés arrêtés, parmi lesquels Tahkout Mahieddine, Tahkout Rachid, Tahkout Bilal, et Tahkout Hamid. Les chefs d'accusation retenus contre l'ex-wali d'Alger, dans cette affaire, sont "offre délibérée de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un

marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, et offre d'exonérations fiscales et de réductions sans justificatif légal". Dans la 2e affaire, dans laquelle Zoukh comparait également, en tant qu'accusé principal, au moment où Ali Haddad, arrêté dans d'autres affaires, sera cité en tant que témoin, aux côtés d'autres parties. Les chefs d'accusation retenus contre l'ex-wali d'Alger dans cette affaire sont "l'offre de privilèges non justifiés à un tiers et abus de fonction", selon l'arrêt de renvoi du tribunal. Pour ce qui est de la 3ème affaire, dans laquelle nombre de témoins sont cités, dont l'ancien Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN) Abdelghani Hamel, l'ex-wali d'Alger est poursuivi

pour, notamment, "dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers". Le procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, se déroule à Tipasa, au titre de la procédure de privilège de juridiction, qui stipule qu'un haut fonctionnaire doit être jugé par un tribunal ne relevant pas la compétence territoriale des faits pour lesquels il est poursuivi, sachant que les faits de cette affaire se sont déroulés dans la wilaya d'Alger. Le Conseiller enquêteur auprès de la Cour suprême avait précédemment ordonné la mise sous contrôle judiciaire de l'ex wali d'Alger, rappelle-t-on.

R.N

PRISE EN CHARGE DES MALADES DE COVID-19

Il est urgent d'exploiter d'autres espaces que les hôpitaux

Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Dr Lyès Merabet, a plaidé, hier à Alger, pour l'ouverture de structures de santé exclusivement dédiées à la Covid-19 et l'exploitation d'autres en dehors du secteur, insistant sur le "renforcement" des moyens de protection des professionnels de la santé.



Il y a lieu de revoir plus sérieusement et plus rapidement la manière de prendre en charge l'évolution de la pandémie du Coronavirus, à travers l'ouverture de structures hospitalières spécialement dédiées à la Covid-19. Actuellement, tous les services affichent complets, y compris en soins intensifs où nous avons le mal à placer les malades", a déclaré Dr Merabet, sur les ondes de la Radio nationale. En sus de consacrer des structures de santé à la prise en charge de cette pandémie, ce dernier a réitéré son appel pour "l'exploitation d'autres espaces", en dehors du secteur de la santé, citant l'exemple du Palais des Expositions (Safex) à Alger, tout en préconisant également des "lieux de confinement" des personnes contaminées afin de les "isoler" du reste de la population et "casser ainsi la chaîne de transmissions". "Nous pouvons aller rapidement dans ce sens, tant que nous avons les moyens et le temps", a-t-il recommandé, rappelant les expériences positives menées par certains pays étrangers au début de l'apparition de la pandémie mondiale. Tout en soulignant que cette mesure assurerait "en même temps, un confinement pour le personnel de la santé", Dr. Merabet a ajouté que cette option permettrait également "la prise en charge des autres besoins en soins et que les contaminations en hausse au Coronavirus ne cessent de greffer".

"Il y a une instruction pour décaler d'autres structures en dehors des hôpitaux, comme les polycliniques, afin de les consacrer à la prise en charge du Coronavirus. Cela n'est pas suffisant en raison de la saturation de ces structures et ne fera que compliquer le travail des professionnels de la santé, tout en pénalisant les malades", a-t-il expliqué. Tout en regrettant des "demi-mesures qui ne répondent pas convenablement aux besoins", il a, par ailleurs, déploré "l'absence du concours des citoyens" dans la lutte contre la propagation du virus, en raison du non-respect des mesures-barrières sans cesse recommandées, appelant ces derniers à "déclarer obligatoirement" leur positivité éventuelle dans leur entourage.

10 000 CONTAMINATIONS PARMIS LES BLOUSES BLANCHES

Abordant la situation des professionnels de la santé face à la recrudescence des cas de contaminations, Dr Merabet qualifie ces derniers de "victimes collatérales" de la situation actuelle, assurant que le nombre de contaminations parmi leurs rangs se situe autour de 10 000 cas. "Il y a un mois, nous avions recensé entre 8000 à 8500 cas d'infections dans les secteurs public et

privé. Aujourd'hui, nous en sommes facilement à quelque 10.000 cas, parmi lesquels 136 décès dont 116 dans le corps des praticiens médicaux", a-t-il détaillé, avant de relever que le corps médical fait face, depuis 3 semaines, à "une pression continue et terrible". Par conséquent, il a préconisé que "la priorité des priorités est le renforcement des moyens de protection" du personnel de la santé, faisant observer "un relâchement" constaté, à plusieurs niveaux, à la faveur de l'amélioration de la situation épidémiologique et ce, "y compris" s'agissant de la protection des blouses blanches. Et de plaider, à ce propos, pour le dépistage de l'ensemble du corps médical de sorte à "identifier le personnel atteint, d'une part et à empêcher d'autres contaminations par ce dernier, aussi bien en milieu professionnel que familial, d'autre part, a-t-il argumenté, notant que les soignants constituent "un facteur de propagation" du virus. Tout en recommandant, en outre, un "dépistage ciblé" du reste de la population, le président du SNPSP a défendu l'implication de la Sécurité sociale dans la prise en charge des tests de dépistage de la Covid-19, avant de remettre en cause, par ailleurs, l'éthique et la pratique médicale de "certains laboratoires privés".

R.N

Brèves

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

1002 nouveaux cas et 18 décès

La barre symbolique des 1000 contaminés a été franchie pour la première fois depuis le début de la pandémie fin février. 1002 nouveaux cas de covid-19 ont été recensés hier, selon le bilan officiel du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie de coronavirus. Le nombre de contaminés atteint ainsi les 69 591 malades depuis le printemps dernier. De même source, on déplore 18 nouveaux décès pour atteindre un total de 2 186 victimes. On fait aussi état de 611 nouvelles guérisons soit un total de 45 699 personnes rétablies. Le nombre de personnes en soins intensifs est, par ailleurs, de 39 malades. Pour la première fois, le nombre de personnes contaminées augmentent de 92 nouveaux cas en 24h. Une hausse qui renforce les déclarations des médecins qui multiplient leurs alertes concernant une aggravation inquiétante de la situation. Les services dédiés à la Covid-19 dans les hôpitaux affichent complet et on n'hésite plus à affirmer que le nombre de lits en réanimation dans la capitale est totalement saturé.

R.N

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les cas Covid-19 bénéficient de congé exceptionnel

Le ministère de l'Éducation nationale a confirmé que les professeurs et employés infectés par le Coronavirus ou qui bénéficient de procédures de quarantaine à domicile sur la base de certificats médicaux, bénéficient de vacances exceptionnelles payées et que leurs salaires ne seront pas déduits. Le ministère a souligné, dans une note de service, que cette catégorie ne pourrait reprendre le travail qu'après présentation d'un certificat médical prouvant un rétablissement complet. Cette disposition spéciale est basée sur l'instruction de la Direction générale de la fonction publique n° 7238 du 23 août 2020, qui stipule que si l'employé présente un certificat médical certifiant une contamination au Coronavirus ou dans le cas où le salarié bénéficie de la mise en quarantaine à domicile et dans le cadre des mesures préventives contre l'émergence du virus, le salarié ou le professeur est considéré en congé exceptionnel et aucune déduction n'est faite sur son salaire. L'instruction de tutelle est venue en réponse aux demandes de renseignements qui sont parvenues aux directeurs de l'éducation sur les mesures juridiques à prendre concernant la situation des employés qui ont été confirmés infectés par le Coronavirus. Le ministère de l'Éducation avait ordonné aux directions de l'éducation à travers le pays de recenser les infections à la covid-19 en milieu scolaire, soulignant la nécessité de s'assurer de la présence de documents médicaux prouvant l'exactitude des déclarations.

R.N

RETRAITE

Le ministre rassure sur la disponibilité de la liquidité

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Ibrahim Boumzar, a confirmé hier, à la veille du versement des retraites et des ayants-droit, que « la liquidité sera disponible dans tous les centres de poste du territoire national », rapporte la radio nationale. Dans une déclaration à la presse à l'occasion du lancement de la campagne nationale de stérilisation des bureaux de poste au niveau national, le ministre a indiqué que « la liquidité est disponible » et que « les citoyens doivent respecter les mesures préventives et la distanciation sociale pour empêcher la propagation du virus Covid-19 », selon la même source. Il a souligné que les neuf jours consacrés au versement des pensions de retraite (à partir du 18 de chaque mois) sont devenus insuffisants, et la réflexion sera portée pour prolonger cette période (à partir du 15 de chaque mois) après l'approbation du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Caisse des pensions, précise le même média. Dans le même contexte, le ministre a évoqué l'ensemble des procédures et facilités approuvées par le secteur dans le but de préserver

l'allègement de la pression sur les postiers algériens, notamment le respect des mesures de prévention et de distanciation sociale. Parmi ces facilités également celles destinées à la catégorie des retraités, le ministre a évoqué la possibilité de retirer leurs pensions par le biais d'une «procuratur exceptionnelle», soulignant en même temps que cette procédure permet à une personne qui ne souhaite pas se déplacer vers les bureaux de poste, d'autoriser une autre personne en son nom à effectuer l'opération. Le ministre de la Poste et des Télécommunications Ibrahim Boumzar a confirmé hier à la veille du versement des retraites et des ayants droit, que « la liquidité sera disponible dans tous les centres de poste du territoire national », rapporte la radio nationale. Dans une déclaration à la presse à l'occasion du lancement de la campagne nationale de stérilisation des bureaux de poste au niveau national, le ministre a indiqué que « la liquidité est disponible » et que « les citoyens doivent respecter les mesures préventives et la distanciation sociale pour empêcher la propagation du virus Covid-

19 », selon la même source. Il a souligné que les neuf jours consacrés au versement des pensions de retraite (à partir du 18 de chaque mois) sont devenus insuffisants, et la réflexion sera portée pour prolonger cette période (à partir du 15 de chaque mois) après l'approbation du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Caisse des pensions, précise le même média. Dans le même contexte, le ministre a évoqué l'ensemble des procédures et facilités approuvées par le secteur dans le but de préserver l'allègement de la pression sur les postiers algériens, notamment le respect des mesures de prévention et de distanciation sociale. Parmi ces facilités également celles destinées à la catégorie des retraités, le ministre a évoqué la possibilité de retirer leurs pensions par le biais d'une «procuratur exceptionnelle», soulignant en même temps que cette procédure permet à une personne qui ne souhaite pas se déplacer vers les bureaux de poste, d'autoriser une autre personne en son nom à effectuer l'opération.

R.N

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Commission mixte pour l'identification des filières de formations prioritaires

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, et la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfreha, ont convenu d'installer une commission mixte composée d'experts des deux secteurs ayant pour mission l'identification des filières de formations prioritaires dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, a indiqué lundi un communiqué. "Dans le cadre des consultations intersectorielles initiées par le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables avec les autres départements ministériels ayant pour objectif la définition et l'élaboration d'une feuille de route sectorielle en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables, M. Chems Eddine Chitour a été reçu dimanche 15 novembre par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfreha", a précisé le communiqué du ministère de la Transition énergétique. Au cours de cette rencontre, "les deux parties ont convenu de conjuguer leurs efforts de façon à mettre en place une offre de formation professionnelle adaptée et en mesure de répondre aux besoins du marché de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables", a ajouté la même source. Afin de permettre une concrétisation effective et un suivi permanent de ce programme de partenariat entre les deux secteurs, les deux ministres ont décidé, lors de cette réunion, d'installer une commission mixte composée d'experts des deux secteurs et qui aura parmi ses missions : l'identification des filières de formations prioritaires dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables au niveau local et qui tiendraient compte des spécificités de chaque région. Cette commission se chargera également de la mise en place d'un programme de formation pour les spécialités en relation avec la transition énergétique et les énergies renouvelables, a-t-on conclu de même source.

R.E

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

Le projet de la loi de finances 2021 adopté

Les députés de l'Assemblée populaire nationale ont adopté hier le projet de la loi des finances pour l'année 2021 à la grande majorité. Seuls les députés du MPS ont voté contre, estimant que le projet n'apporte pas de solutions fortes pour faire face à la crise économique que traverse le pays.



Intervenant, hier, à l'émission l'Invité de la Suite au débat qui a eu lieu sur le projet, les députés ont introduit plusieurs amendements sur le contenu de texte de loi mais la commission des finances, qui a étudié les propositions, n'a validé que presque un tiers des 22 amendements approuvés par le bureau de l'APN. Entre autres, l'article 26 où les députés ont demandé de ne pas soumettre les entreprises à l'impôt forfaitaire, pour éviter l'évasion fiscale, l'article 84 sur l'importation des huiles végétales, où les députés ont voulu imposer un quota sur les importations. L'importation de l'or a été refusée dans l'article 79 pour cause de la situation financière du pays. Sans oublier l'article 105 qui est introduit par les députés et qui porte sur l'importation des camions et engins de moins de trois ans,

pour les chantiers et de l'irrigation qui a été accepté par la commission afin de faciliter le travail des chantiers des travaux publics et ceux de l'agriculture. Ainsi, la loi de finances 2021 table sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 4,0 % en 2021, après un recul de 4,6 %, suivant les estimations de clôture de l'exercice 2020. Concernant la croissance hors hydrocarbures, elle devrait atteindre 2,4 % en 2021, 3,37 % en 2022 et 3,81 % en 2023. Les dépenses budgétaires totales, prévues pour la même période, augmenteront pour passer de 7 372,7 mds Da dans la LFC 2020, à 8 113,3 mds Da en 2021 (+10%), ensuite à 8 605,5 mds Da en 2022 (+ 6,07%), puis à 8.680,3 mds Da en 2023 (+0,9%). Ces prévisions portent sur le budget de fonctionnement qui connaîtra une hausse de 5,1% au

cours de la période 2021-2023, pour atteindre 5.314,5 mds Da en 2021 (11,8%), puis 5.358,9 mds Da en 2022 (0,8%), ensuite 5.505,4 mds Da en 2023 (+2,7%). Quant aux dépenses d'équipements, elles s'élèveront à 2 798,5 mds Da en 2021 (+ 6,8%), ensuite à 3.246,6 mds Da en 2022 (+16,01 %), pour ensuite baisser à 3.174,9 mds Da en 2023 (-2,2 %), selon les chiffres présentés. Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,75 % du PIB, contre 10,4 % au titre de la LFC 2020. Pour l'inflation, le PLF 2021 prévoit « une légère accélération » en 2021 pour atteindre 4,5 %. Le projet sera soumis lors des prochains jours au Conseil de la nation où il sera débattu et soumis au vote aussi.

R.N

ADOPTION DU PROJET DE LOI RELATIF À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE L'ENLÈVEMENT

Peines sévères de la perpétuité ou la peine capitale

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier à Alger, le projet de loi relatif à la protection et la lutte contre les crimes d'enlèvement et ce lors d'une séance plénière présidée par M. Slimane Chenine, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. Ce projet criminalisant toutes les formes d'enlèvement s'inscrit dans le cadre de l'adaptation permanente de la législation nationale à l'évolution des formes des crimes d'enlèvement qui constituent une atteinte à la sécurité pu-

blique. Ce texte, qui englobe 54 articles, prévoit des peines sévères allant jusqu'à la perpétuité ou la peine capitale selon la gravité du crime commis et ses répercussions, outre une amende allant jusqu'à 2 millions Da. Ledit projet définit également les circonstances aggravantes qui ont trait à la qualité de l'auteur du crime ou de la victime. Il définit également les excuses absolutoires et les circonstances atténuantes induisant une suppression ou une atténuation de la peine, s'il est mis délibérément fin à l'enlèvement, en vue de protéger la victime et encourager l'auteur de ce crime à revenir sur son

acte. Selon ce projet de loi, le parquet peut déclencher systématiquement l'action publique, même en l'absence de plainte. Les associations et organismes activistes dans le domaine de la protection des droits de l'homme pourront, en vertu du même texte, porter plainte devant les juridictions et se constituer partie civile avec demande de réparation. Par ailleurs, le même texte consacre un chapitre à la protection des victimes d'enlèvement, prévoyant leur prise en charge sanitaire et socio-psychologique et la facilitation de leur accès à la justice. En ce qui concerne l'aspect préventif, le projet stipule que l'Etat prévoit la mise

en place par l'Etat d'une stratégie nationale de protection des victimes d'enlèvement et de stratégies locales tracées et mises en œuvre par les organismes publics avec la participation de la société civile. La prévention passe également par l'adoption de mécanismes de veille, d'alerte et de détection précoce et la réalisation d'études sur leurs causes en vue de comprendre leurs motifs (...) avec la mise en place d'un système national informatisé sur les enlèvements criminels afin de faciliter le travail des organes en charge de la prévention.

APS

PÉTROLE

Le Brent s'approche des 44 dollars à Londres

Les prix du pétrole étaient à l'équilibre hier peu avant une réunion des membres de l'Opep+ qui pourrait ouvrir la voie à une prolongation des coupes actuelles de leur production de brut.



Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier était parfaitement stable par rapport à la clôture de lundi, à 43,82 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre était lui aussi inchangé à 41,34 dollars. Les investisseurs attendent des signaux plus tard dans la journée de la part des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés que se réunissent par visioconférence. Le marché "s'attend à ce que les membres de l'Opep+ prolongent leurs coupes de production de brut pendant au moins trois mois", a estimé Avtar Sandu, analyste. La semaine passée, le ministre saoudien de l'Énergie et chef de file de l'organisation avait laissé entendre que l'alliance pourrait "ajuster" l'accord sur la réduction de la production de pétrole qui vise à endiguer la baisse des prix due à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la demande. L'accord en vigueur prévoit pour l'instant que le retrait volontaire actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour - répartis entre les différents signataires, et sans compter les éventuels rattrapages des retardataires - sera ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021. Les cours grim-

pent après l'annonce de Moderna sur son vaccin. Les prix du pétrole ont nettement progressé lundi après l'annonce par la société de biotechnologie américaine Moderna de premiers résultats probants pour son vaccin contre le Covid-19. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a gagné 2,43%, ou 1,04 dollar, par rapport à la clôture de vendredi, à 43,82 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour décembre s'est apprécié de 3,02%, ou 1,21 dollar, à 41,34 dollars. "L'annonce d'un deuxième vaccin vient renforcer le sentiment positif du marché aujourd'hui", a estimé Bjornar Tonhaugen, analyste de Rystad. D'après un communiqué, Moderna a annoncé lundi que l'analyse des tout premiers cas d'un grand essai clinique en cours aux Etats-Unis montrait une efficacité à 94,5% de son vaccin contre le Covid-19. "Un second remède au Covid-19 montre qu'un programme de vaccination à grande échelle, avec des quantités suffisantes pour la population mondiale, est encore plus proche. La demande en pétrole ne va pas en profiter à très court terme, mais de façon certaine à moyen et long terme", a indiqué M. Tonhaugen. Lundi dernier déjà, l'annonce par les laboratoires américain Pf-

zer et allemand BioNTech que leur candidat vaccin était "efficace à 90%" contre le Covid-19 avait déclenché un bond des prix du brut, qui ont finalement engrangé plus de 8% sur la semaine. Plus tôt dans la journée, plusieurs observateurs de marché avaient mis en avant le soutien apporté par les données sur la consommation en Chine en octobre, dévoilées lundi par le Bureau national des statistiques (BNS), pour expliquer la hausse des cours de l'or noir. Le marché se veut également optimiste au sujet de la réunion d'hier des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés, Russie en tête, via l'accord Opep+. Désormais mensuelle et par visioconférence, cette réunion "pourrait recommander de ne pas augmenter la production comme convenu de près de 2 millions de barils par jour à partir de janvier, mais de le faire trois ou même six mois plus tard", a expliqué Eugen Weinberg, analyste de Commerzbank. L'accord en vigueur prévoit pour l'instant que le retrait volontaire actuel du marché de 7,7 millions de barils par jour - répartis entre les différents signataires, et sans compter les éventuels rattrapages des retardataires - sera ramené à 5,8 millions à compter de janvier 2021.

R.E

Brèves

TUNISIE

Les réserves de change à 7 milliards d'euros à la mi-novembre

Les réserves en devise de la Tunisie ont atteint, jusqu'à la mi-novembre courant environ 7 milliards d'euros, soit l'équivalent de 21,7 milliards de dinars tunisiens (1 DT = 0,31 euro), permettant au pays de couvrir ses importations pendant une période de 150 jours, selon les données publiées, hier, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT). Ainsi, la Tunisie a réussi à augmenter sa capacité de couvrir ses importations d'environ 44 jours, par rapport à la même période de l'année écoulée, au cours de laquelle les réserves de change étaient estimées à près de 5,8 milliards d'euros (18,8 mds dinars tunisiens). Le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Marouane Abassi, avait déclaré, lors d'une séance de dialogue avec le gouvernement, tenue le 28 octobre dernier, que le solde général de la balance des paiements extérieurs, au titre de 2019 et de 2020 est positif, avec un excédent de 2,3 milliards de dinars, ce qui a permis de renforcer le niveau des avoirs en devises.

R.E

SELON S&P GLOBAL RATINGS

2021 sera une année à haut risque pour les banques

S&P Global Ratings a estimé dans une étude publiée hier que l'année 2021 pourrait être la plus difficile depuis 2009 pour le secteur bancaire, le retrait progressif des mesures d'urgence prises par les Etats depuis le début de la crise du coronavirus risquant d'exacerber des risques que la reprise économique attendue ne suffira pas à dissiper. L'agence rappelle que les notes de crédit du secteur affichent pour l'instant un biais clairement négatif puisque pour un tiers environ des établissements qu'elle suit, elles sont dans une perspective négative, qui implique un risque de dégradation. S&P Global a pris au total 236 décisions sur des notes de banques depuis le début de la pandémie, dont environ 23% d'abaissements et 76% de révisions à la baisse des perspectives. Or, explique l'agence, "le retour des systèmes bancaires dans le monde aux niveaux d'avant le COVID-19 sera lent, incertain et très variable selon les zones géographiques". Dans certains pays, dont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, le retour au niveau d'avant-crise pourrait ainsi attendre 2023. Parmi les principales menaces à court terme, S&P évoque entre autres celle d'une hausse des défaillances d'entreprises et celle de dégâts plus lourds qu'anticipé dans le secteur immobilier. Et l'agence souligne le rôle délicat des autorités monétaires et budgétaires, entre le risque de laisser les banques porter seules un lourd fardeau de créances et celui de favoriser "l'aléa moral", c'est-à-dire d'inciter les établissements de crédit à assouplir les critères d'octroi de crédit ou à sous-évaluer les risques. S&P ne prévoit en outre pas de modification de l'environnement de taux d'intérêt, dont le niveau historiquement faible continuera de peser sur les marges d'intérêt, obligeant les banques à prendre des initiatives. "Celles qui seront en mesure d'entreprendre des changements structurels, parmi lesquels la réduction des coûts et la numérisation, souffriront moins", explique l'étude, ajoutant qu'une rentabilité "médioocre" favorise un nouveau cycle de consolidation, notamment en Europe. Concernant les banques françaises, S&P Global Ratings estime que "les fondamentaux restent sains" mais note que le plan de relance du gouvernement implique "une hausse supplémentaire de l'endettement souverain comme de celui d'une partie des ménages et de nombreuses entreprises". "Cela pourrait augmenter leur vulnérabilité si la reprise économique prend du retard, ce qui mettrait à l'épreuve la résilience des banques et leur bilan", ajoute-t-elle.

R.E

NIGÉRIA

Construction d'une usine de traitement de gaz de 700 millions \$

La Nigerian National Petroleum Corp (NNPC) et le producteur indépendant nigérian Seplat Petroleum ont lancé la construction d'une usine de traitement de gaz d'une valeur de 700 millions de dollars à Assah, dans la région d'Ohaji/Egbema de l'Etat

d'Imo, ont rapporté lundi des médias locaux. "Nous avons décidé d'implanter le projet ici (à Assah, ndlr) parce que c'est là que nous avons notre plus gros atout en matière de gaz. Nous en avons déjà un à Sapele, dans l'Etat du Delta, pour le développement et la transformation de

cet Etat", a déclaré Bryant Orjiako, PDG de Seplat Petroleum, cité par les mêmes sources. La construction de ce projet, qui devrait s'achever durant le dernier trimestre de 2021, apportera une solution aux problèmes énergétiques et assurera environ 30 % de l'approvi-

sionnement en gaz du pays, a fait savoir le PDG de Seplat Petroleum. Ce projet s'inscrit dans la démarche des responsables du secteur visant à atteindre l'auto-suffisance énergétique via le gaz naturel, a-t-il également souligné.

R.E



TIZI OUZOU/COVID-19

Les autorités locales ferment deux établissements scolaires

Les travaux d'aménagement de 100 km de pistes à travers les zones d'ombre de la wilaya d'El Bayadh, seront achevés avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine, a-t-on appris dimanche auprès de la conservation des forêts de la wilaya.

Le chef de service gestion du patrimoine, études et programmation, Guerroudj Djedid a déclaré à l'APS, que ces travaux confiés à l'Entreprise régionale du génie rural, ont été lancés le mois de juillet dernier au niveau de 12 sites, répartis à travers les communes d'El Bayadh, Rogassa, Kef Lahmar, Stitten, Sidi Slimane, Krakda et Bougtob. Une enveloppe de 150 millions DA a été dégagée pour le financement de cette

opération, accordée par le Fonds national du développement rural et les travaux en cours au niveau de 10 sites à des taux d'avancement différents, a-t-il fait savoir. Une autre opération de développement visant la réalisation et l'aménagement de 20 kilomètres de pistes à travers les zones rurales des communes de Boualem, et de Sidi Amar, sera entamée une fois celle en cours achevée, selon la même source. Les autorités locales visent le même objectif, celui de prendre en charge des populations des zones d'ombre qui ont accueilli avec satisfaction l'achèvement récemment des travaux de raccordement de 34 foyers au réseau d'électricité par l'énergie solaire, dont 25 habitations à "El Aouinet", une zone rat-

tachée à la commune de Boualem et 9 habitations dans la zone d'El Gaada à Bougtob. Les deux zones font partie de celles ayant fait l'objet d'une proposition pour le raccordement des populations au réseau d'électricité à travers les panneaux photovoltaïques, au niveau d'El Aouinet, El Gaada, El Kerrouma, Chaab Lahmar, El M'hirika, Remilia et El Adjidj, Oum El Khroub, Hamimet El Khodr, El Botma, Haggara, zones d'ombre disséminées à travers 7 communes regroupant, en totalité, près de 330 habitations, a-t-on souligné. Une enveloppe financière sera consacrée pour le reste des zones d'ombre, au nombre de 8, pour entamer de manière effective les travaux en réalisation, selon la même source.

BIR MOKADEM
(TÉBESSA)Remise des clés
de 90 logements
publics locatifs

Plus de 90 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués lundi, à leurs bénéficiaires dans la commune de Bir Mokadem, dans la wilaya de Tébessa.

"Ces logements distribués représentent un premier quota d'un total de 200 unités de la même formule en cours de réalisation dans cette collectivité locale", a précisé à l'APS, le directeur général de l'office de la promotion et de la gestion immobilière (OPGI) de Tébessa, Noureddine Ouahdi. Le même responsable a révélé que les travaux de réalisation de 110 autres unités LPL sont "en voie de parachèvement" dans la phase de raccordement aux réseaux d'AEP, d'assainissement, du gaz et d'électricité, assurant que ces unités seront remises à leurs bénéficiaires "au début de l'année 2021".

En outre, la même source a fait savoir que 213 familles seront relogées dans la commune de Ouanza (Nord de Tébessa) "au cours de la semaine prochaine" dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP).

Pour sa part, le wali Mohamed El-Baraka Dahadj, qui a supervisé la cérémonie de distribution de ces logements, a souligné l'importance de renforcer les chantiers de constructions de logements en moyens humains et matériels pour répondre aux demandes exprimées "dans les meilleurs délais".

BLIDA (RÉSEAUX
DE GAZ ET
D'ÉLECTRICITÉ)438 agressions
durant le premier
semestre

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Blida a recensé 438 agressions sur les réseaux de gaz et d'électricité, durant le premier semestre de 2020, a rapporté lundi l'entreprise. Au total, 236 agressions ont touché le réseau de gaz naturel et 202 autres celui du réseau d'électricité, causant "des dégâts matériels accusés par la société, ayant conduit à une baisse de la qualité des prestations énergétiques fournies aux abonnés", a-t-on indiqué. "80% des coupures enregistrées sont dues aux atteintes contre les installations de gaz et d'électricité", est-il signalé.

La même source a cité parmi les atteintes affectant les réseaux, la réalisation de travaux de forage et de construction sous les réseaux sans respecter le périmètre de protection ou la réalisation de nouveaux logements sur les réseaux souterrains (de gaz ou d'électricité), pouvant priver des villes entières de ces énergies et causant des accidents parfois mortels. Aussi, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Blida a déploré la poursuite des agressions sur ses réseaux en dépit des efforts consentis pour améliorer la qualité de ses prestations, à travers des interventions rapides et des opérations d'entretien, en plus d'investissements pour renforcer le réseau, estimant que son action reste "tributaire du civisme des citoyens et leur contribution à préserver les biens publics".

HÔPITAL BEKKARIA DE TÉBESSA

Mise en service prochainement
d'un IRM

Un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM) sera mis en service "avant la fin de l'année en cours" à l'établissement public hospitalier Bouguerra Boulaaras de la commune de Bekkaria (wilaya de Tébessa) réservé à la prise en charge des malades touchés par la Covid-19, a affirmé lundi, le wali Mohamed El Baraka Dehadj.



Les procédures d'acquisition de cet appareil d'imagerie médicale du genre dans la wilaya, ont été terminées et le stand où il sera installé est en cours d'aménagement afin d'éviter aux malades les déplacements vers d'autres wilayas, a assuré, le chef de l'exécutif local, dans un point de presse en marge de son

inspection de cet hôpital. Le même responsable a fait également état de la prochaine acquisition de 13 ambulances pour renforcer le parc ambulancier du secteur de la santé de la wilaya qui en compte 70 ainsi que d'un programme d'acquisition sur le court terme de scanners pour les structures sanitaires des grandes

villes de la wilaya. Le wali s'est enquis lundi matin des conditions de prise en charge des malades touchés par le Covid-19 à l'EPH de Bekkaria et a insisté sur le maintien d'un stock suffisant de médicaments utilisés par le protocole de traitement du Covid-19 en vigueur. Au cours de la réunion élargie de

la commission sécuritaire tenue dimanche au siège de la wilaya pour l'examen de la situation épidémiologique locale, plusieurs décisions ont été prises dont la réparation du générateur d'oxygène en panne à l'hôpital de Bekkaria et l'acquisition d'un nouveau générateur pour 12 millions DA.

KSAR-EL-BOUKHARI ET BERROUAGHIA (MÉDÉA)

Plusieurs projets d'habitat seront livrés "progressivement"

Plusieurs projets d'habitat, au stade de réalisation "très avancé", localisés à Ksar-el-Boukhari, et Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, seront livrés "progressivement" pour distribution, d'ici le début de l'année prochaine, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Il s'agit, selon la même source, du projet de 1657 logements publics locatifs (LPL), implanté à la périphérie sud-est de la ville de Ksar-el-Boukhari, à 63 km au sud de Médéa,

achevé pratiquement dans sa totalité, à l'exception des travaux de branchement des réseaux divers qui devraient être terminés avant la fin de l'année en cours, a-t-on précisé.

Un autre projet, situé dans ladite localité, d'une consistance de 654 logements de type également public locatif, enregistre un taux d'avancement "appréciable", a-t-on indiqué, ajoutant que des directives ont été données par le wali, lors d'un récent déplacement sur

le site afin d'accélérer les travaux restants pour que ces logements puissent être distribués, dans les meilleurs délais.

Toujours selon la même source, 900 logements de type location-vente sont "en phase d'achèvement" au niveau de la commune de Berrouaghia, à 26 km à l'est du chef-lieu de wilaya, et des efforts "soutenus" sont déployés pour terminer les travaux de raccordement du site en eau et énergie, en prévision de leur prochaine attribution, a-t-on signalé.

OUARGLA

Attribution de 700 aides à l'habitat rural
à travers la wilaya

Sept-cents (700) aides financières destinées à l'habitat rural ont été accordées à certaines communes de la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris lundi du chargé de la gestion à la direction locale de la Construction et de l'Urbanisme.

Les aides à l'habitat rural ont bé-

néficié aux communes de Taibet (150 aides), Bennacer (120), N'goussa (100) El-Alia (100), M'naguer (80), Mégarine (80), Témacine (50) et la commune frontalière d'El-Borma (20), a détaillé Hafïène Hafïène. Tout en précisant que les listes des bénéficiaires ont été dépo-

sées au niveau de la Direction locale du secteur, en prévision de l'établissement des titres d'attribution, M. Hafïène a rappelé que 500 aides similaires avaient été attribuées en octobre dernier dans différentes communes de la wilaya d'Ouargla. Le parc immobilier de la wilaya a

été consolidé cette année par la réalisation et l'attribution d'importantes tranches de logements, toutes formules confondues, dont la dernière en date est celle des 100 logements publics locatifs attribuée en octobre dernier aux bénéficiaires de la commune d'Ouargla.

ELEVAGE OVIN

Sept foyers de clavelée à Tissemsilt

Sept foyers de clavelée, une maladie dermatologique des moutons hautement contagieuse, ont été récemment enregistrés dans la wilaya de Tissemsilt, a rapporté lundi l'inspection vétérinaire.



Ces foyers de clavelée touchant une centaine de têtes ovines ont été détectés à Boumengouche et Dhaya dans la commune de Tissemsilt (quatre foyers), Ain Tahdrit et Ain Sidra à Khemisti (deux foyers) et Daoui Hosni à Layoune (un foyer), a-t-

on indiqué. Les têtes ovines affectées ont été examinées par des vétérinaires, qui ont confirmé leur atteinte et l'Inspection vétérinaire a pris des mesures préventives "urgentes", notamment la mise en quarantaine des têtes contaminées, le traite-

ment par injection de vitamines et la vaccination de 2.000 têtes ovines au niveau des exploitations limitrophes, a-t-on fait savoir. En cas d'enregistrement d'autres foyers de clavelée dans la wilaya, l'inspection fournira un quota supplémentaire de 20.000 doses

contre la maladie aux vétérinaires, a-t-on assuré. L'inspection vétérinaire a lancé des sorties de sensibilisation au profit d'éleveurs de la wilaya pour les inciter à contacter les services vétérinaires proches en cas de cas suspects de clavelée.

SAÏDA

5 .000 ha de terres agricoles pour les jeunes



La direction des services agricoles de la wilaya de Saïda a affecté 5.000 hectares de terres agricoles réservées à l'investissement au profit des jeunes, a-t-on appris auprès de la DSA. Ces terres, situées dans la commune de Maamora à l'Est de la wilaya, ont été affectées en septembre dernier dans le cadre de la mise en valeur par concession pour encourager les jeunes à investir dans le domaine agricole et donner une impulsion à ce secteur créateur d'emplois, a-t-on indiqué. Elles seront consacrées aux végétations pastorales, à l'arboriculture fruitière et à l'élevage ovin au niveau des espaces situés à "El Gatif", "Sidi Abdeslam", "Sidi Slimane Bousmaha", "Foum Labter" et "El Oglia Touila", a-t-on ajouté. La priorité a été accordée aux jeunes diplômés universitaires et ceux des établissements de formation professionnelle dans le domaine agricole, ce qui leur ouvre droit pour bénéficiaire de parcelles agricoles dépassant chacune les 20 hectares.

ASSOCIATION DES OULÉMAS DE SÉTIF

Une caravane de solidarité en faveur du peuple sahraoui

Une caravane de solidarité est partie lundi de Sétif vers Alger pour embarquer des aides destinées au peuple sahraoui dans les camps de réfugiés à l'initiative du bureau local de l'association des oulémas musulmans algériens, a indiqué le président de ce bureau, Moussa Mili. Cette caravane compte 1.500 trousseaux scolaires qui devront être acheminés courant cette semaine vers l'aéroport "commandant Ferradj" de Tindouf, a-t-il déclaré. "Cette action s'inscrit dans le cadre des opérations de solidarité de l'Algérie avec le peuple sahraoui, exprime l'union et l'attachement entre les enfants des deux peuples et consolide les rapports des deux pays", a ajouté M.Mili.

La même source a également relevé que les actions de solidarité avec le peuple sahraoui se poursuivent avec la programmation "dans les prochains jours" par le bureau local de l'association des oulémas musulmans algériens, d'une autre aide incluant des couvertures et des appareils de chauffage.

Aussi, 7.500 trousseaux scolaires ont été distribués à des enfants de familles démunies dans l'ensemble des communes de la wilaya à l'occasion de la récente rentrée scolaire, a-t-on conclu.

RELIZANE

Une production prévisionnelle de plus de 460.000 quintaux d'olives

La wilaya de Relizane prévoit une production de plus de 460.000 quintaux d'olives durant la campagne de récolte de la saison 2020-2021, a-t-on appris lundi de la direction des services agricoles (DSA). Selon les prévisions des services agricoles, cette campagne, qui a débuté le mois d'octobre dernier, devra toucher une superficie de 7.735 sur 11.588 hectares de la superficie globale d'oliviers dont la wilaya dispose. La campagne de récolte a touché, à ce jour, une superficie de plus de 2.500 ha avec une production dépassant les 128.000 quintaux, selon la même source, qui a fait savoir que l'opération de récolte se déroule dans de bonnes conditions et il est attendu que l'oléiculture réalise, cette saison, un rendement de 50 quintaux à l'hectare, notamment dans les zones connues pour leur importante production comme Oued Rhiou, Yellel et Jdiouia. La variété d'olive cultivée dans la wilaya est "la sigoise" à un taux de 80% et le restant est "la sevillane", a-t-on indiqué.

MILA

Production prévisionnelle de près de 146000 qx d'olives

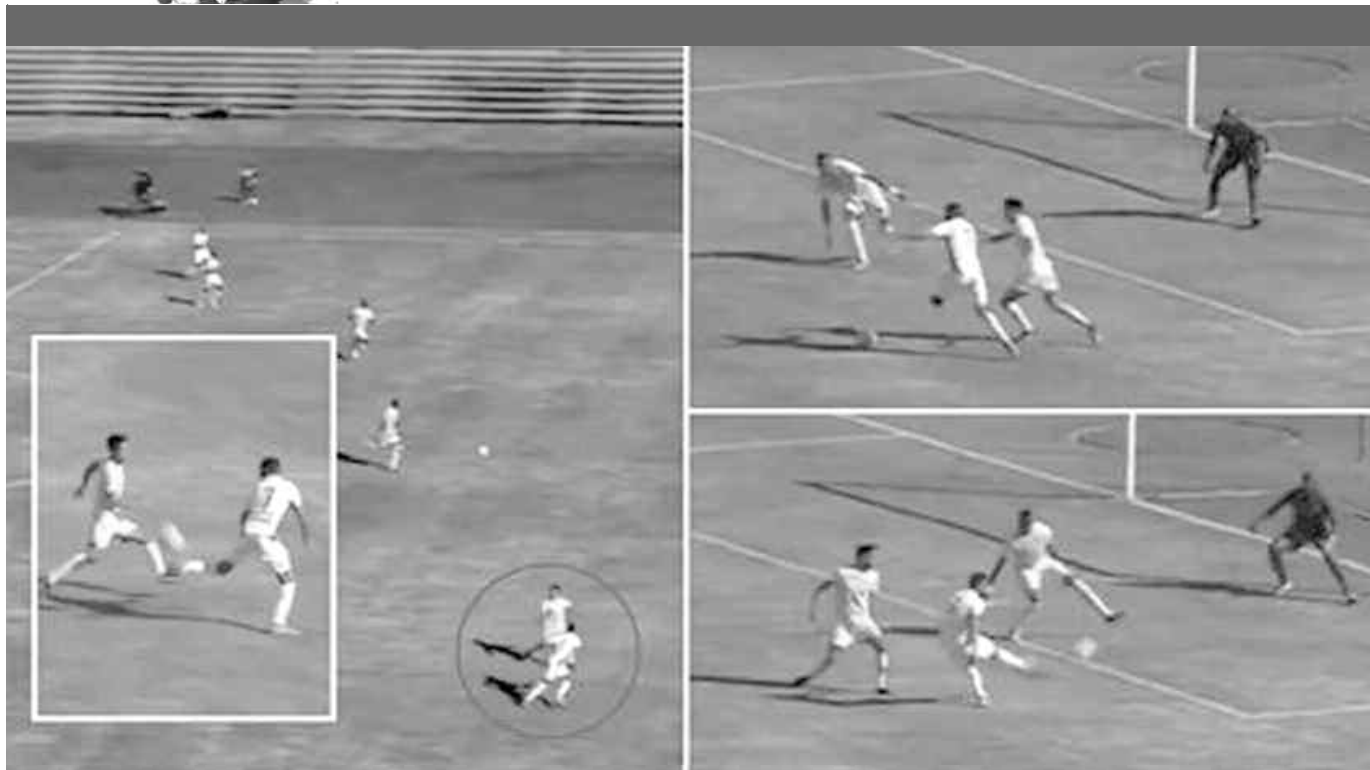


Les services agricoles de la wilaya de Mila prévoient une production oléicole d'environ 146.000 quintaux, au titre de la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris lundi, des responsables locaux du secteur. Une surface de 12 118 ha est réservée à l'oléiculture à Mila dont 9.121 ha productive devant réalisée 145.937 qx, a précisé, dans ce contexte, Salah Lahzaouala, un cadre à la DSA. Il a souligné qu'une quantité estimée entre 125.000 et 161.000 qx de la production oléicole prévue sera destinée à l'extraction de l'huile et permettant la production d'environ 2,2 millions de litres de l'huile d'olive, alors que le reste constitue l'olive de table, dont la cueillette bat son plein.

Selon les données des services agricoles, jusqu'à la fin de la semaine passée, plus de 6.000 qx d'olives ont été récoltés sur une surface de 537 hectares.

La même source a relevé une "légère augmentation" dans la production oléicole comparativement à la saison précédente au cours de laquelle une production de 143.593 quintaux a été réalisée dont 121.804 qx ont été destinés à la trituration.

L'augmentation de la surface réservée à l'oléiculture a favorisé la hausse de la production, a estimé le même responsable qui a mis en avant les efforts déployés par l'Etat en la matière. Il a rappelé que la surface consacrée à cette filière est passée de 3.016hectares en 2000 à 12.118hectares en 2020.



FOOT / PRIX PUSKAS

La presse espagnole place Riyad Mahrez parmi les "sérieux" candidats

Le but de l'Algérien Riyad Mahrez, inscrit lundi à Harare contre le Zimbabwe (2-2) dans le cadre de la 4e journée des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations, est un "sérieux candidat au Prix Puskas" de la Fifa récompensant la plus belle réalisation de l'année, jugent plusieurs journaux espagnols.

Cette réalisation, qui avait donné un avantage provisoire aux "Verts" (0-2), est en effet un chef-d'oeuvre de technicité, du début de l'action à sa conclusion, ce qui n'a pas laissé les puristes et les analystes indifférents.

En effet, lancé dans le dos de la défense adverse, le milieu offensif de Manchester City a commencé par contrôler le ballon d'une aile de pigeon, avant de dérouter son vis-à-vis d'un double cro-

chet et conclure enfin l'action d'un tir à bout portant.

Le Zimbabwe a certes réussi à égaliser, mais la réalisation de Mahrez a marqué les esprits, au point d'inciter des journaux espagnols, comme Marca, Mundo Deportivo et AS, à la retenir parmi les sérieux candidats au Prix Puskas de la Fifa.

Ce dernier a été créé en 2009 en hommage à Ferenc Puskas, grand buteur hongrois des années 1950 et légende internationale du football, pour récompenser le joueur ou la joueuse ayant marqué le plus beau but de la saison.

Ainsi, chaque année, 10 buts sont présélectionnés par la Commission du football de la Fifa, suivant des critères bien définis, notamment, l'esthétique (critères subjectifs - frappe lointaine,

action collective, but acrobatique, etc.) et l'importance du match (critère objectif - par ordre décroissant : équipes nationales A, tournois continentaux et championnats de première division).

La sélection se fait aussi sur la base de l'absence du "facteur chance" ou d'une erreur commise par l'autre équipe, permettant le but. Le côté fair-play est également pris en compte, puisque l'auteur du but ne doit pas s'être mal comporté durant le match, ou avoir été reconnu coupable de dopage.

Par la suite, ce sont les internautes qui votent pour le "plus beau but de l'année" et les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie de gala "Fifa The Best". Un trophée du Prix Puskas de la Fifa, gravé à son nom, lui est alors remis.

Brèves

**CAN 2021
(QUALIFICATIONS/
4E JOURNÉE)
La CAF déplore la
rétention de l'équipe
du Gabon à
l'aéroport de Banjul**

La Confédération africaine de football (CAF) a convoqué une réunion d'urgence ce lundi après-midi en visioconférence avec les représentants des fédérations gabonaise et gambienne, pour statuer sur l'incident survenu dimanche à l'aéroport de Banjul en Gambie, à la veille de la confrontation entre les deux sélections pour le compte de la quatrième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN2021. Arrivés vers minuit à Banjul, les joueurs ont dû passer la nuit dans les locaux de l'aéroport. Le sélectionneur français Patrice Neveu et ses éléments ont été retenus de longues heures en ces lieux habituellement réservés au simple transit des voyageurs. En effet, les autorités locales ont jugé les tests au coronavirus (Covid-19) non conformes au protocole et un horaire d'arrivée plus tardif qu'annoncé. Il a fallu attendre le petit matin pour que la situation se débloque sur intervention du ministre des Sports gabonais Frank Nguema et du président de la Fédération gabonaise de football, Pierre Alain Mounquengui. La délégation a alors pu quitter l'aéroport pour rejoindre son hôtel. Au cours de la concertation, le Secrétaire Général de la CAF a clairement déploré cette situation malheureuse avant d'informer les deux parties de sa décision de saisir les instances disciplinaires en vue d'examiner les causes de cet incident, d'en établir les responsabilités et d'appliquer les sanctions conséquentes. Le SG de l'instance africaine s'est félicité de l'état d'esprit des deux parties qui ont tenu des échanges empreints de courtoisie et de respect. Au terme de la 3e journée, le Gabon occupe le fauteuil de leader avec 7 points, à trois points de la Gambie (4 pts). La RD Congo pointe à la 3e place (3 pts) alors que l'Angola ferme la marche avec un seul point.

R.S

BASKET-BALL

La NBA va lancer une école en Espagne

La Ligue nord-américaine de basket-ball (NBA) va lancer dans une année une école de basket ouverte aux joueurs et joueuses de 6 à 18 ans dans un complexe sportif de la banlieue de Madrid, a annoncé lundi la NBA. Après la Grèce, l'Espagne va être le deuxième pays européen à accueillir une école de basket estampillée NBA. La ligue nord-américaine l'a annoncé lundi dans un communiqué révélant l'accord passé avec un cabinet de conseil, T3N, pour investir un complexe sportif qui ouvrira à l'automne 2021 dans la banlieue de Madrid, à Villaviciosa de Odon. Il comprendra notamment un bâtiment avec trois terrains de basket et une structure d'hébergement pour 450 personnes. Les "NBA Basketball School", dont il existe des déclinaisons au Brésil, aux Emirats arabes unis et en Inde, s'inscrivent dans le maillage de plus en plus serré de la Ligue la plus puissante du monde à l'international.

R.S

DOPAGE

Le Sénat américain adopte le Rodchenkov Act, l'AMA s'inquiète

Feu vert pour le Rodchenkov Act: le Sénat américain a adopté lundi ce projet de loi destiné à criminaliser hors des frontières tout responsable d'un système de dopage portant atteinte aux intérêts des sportifs US. Une décision qui inquiète l'agence antidopage internationale (AMA).

Cette loi prévoit de permettre à la justice des Etats-Unis de poursuivre et d'infliger des peines de prison pouvant aller jusqu'à dix ans et des amendes pouvant s'élever à un million de dollars à toutes les personnes, quelle que soit leur nationalité, impliquées dans un système international de dopage. Sont surtout ciblés les entourage des athlètes -- entraîneurs, agents, managers, officiels -- plus que les athlètes eux-mêmes, lesquels peuvent déjà être sanctionnés par l'AMA. Le Rodchenkov Act, du nom de l'ancien directeur du laboratoire antidopage de Moscou à l'origine des révélations sur le dopage organisé en Russie et réfugié aux Etats-Unis, avait été validé dans un premier temps par la Chambre des Représentants en octobre 2019. Adoptée par le Sénat, rassemblant à l'unisson sur ce terrain Républicains et Démocrates, cette loi, présentée comme une réponse aux réactions jugées insuffisantes de l'AMA et du Comité international olympique (CIO) pour sanctionner la Russie pour sa politique frauduleuse en la matière entre 2011 et 2015, n'attend plus que la signature du président américain Donald Trump pour entrer en vigueur. Une nouvelle accueillie avec satisfaction par l'agence antidopage américaine (Usada), ardent défenseur de cette loi. "C'est une journée monumentale



dans la lutte pour le sport propre dans le monde. Nous avons hâte de voir la loi bientôt contribuer à changer le jeu pour les athlètes propre (...). Elle fournira les outils nécessaires pour les protéger et tenir pour responsables tous les conspirateurs de dopage à l'échelle internationale", a réagi le directeur exécutif de l'Usada, Travis Tygart. "La loi protège également de représailles les lanceurs d'alerte et informateurs, et prévoit un dédommagement pour les athlètes victimes de complots de dopage", a-t-il également tenu à rappeler dans un communiqué. Le Rodchenkov Act est devenu une pomme de discorde entre l'Usada et l'AMA, qui a vainement tenté de s'y opposer, crai-

gnant qu'il ne puisse saper sa capacité à accomplir sa mission de régulateur global de l'antidopage. "L'AMA, ainsi qu'un certain nombre de gouvernements et d'organisations sportives, a des préoccupations légitimes au sujet du Rodchenkov Act. Cela peut conduire à des lois qui se chevauchent dans différentes juridictions, compromettant le fait d'avoir un seul ensemble de règles pour tous les athlètes du monde entier", a commenté un porte-parole de l'instance. Une deuxième conséquence involontaire évoquée par l'AMA est que cette loi pourrait dissuader "des lanceurs d'alerte d'agir en les exposant à de multiples juridictions. Cela va sérieuse-

ment compromettre notre capacité à mener des enquêtes". Le gendarme mondial du dopage craint également que la loi ne puisse encourager d'autres pays à créer leur propre juridiction extraterritoriale pour des raisons politiques. "Utilisées de façon détournée, elles pourraient discriminer des athlètes de certaines nationalités". Enfin, "l'AMA souhaite également comprendre pourquoi cette loi exclut de vastes domaines du sport américain, en particulier les ligues professionnelles et tous les sports universitaires". "Si ce n'est pas assez bon pour les sports américains, pourquoi est-ce bien pour le reste du monde?", interpelle-t-elle?

R.S

ELECTIONS DE LA CAF

Le Sénégalais Senghor promet un programme "ambitieux et innovant"

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, a promis lundi de proposer au football africain, qu'il aspire à diriger, un programme "ambitieux et innovant". M. Senghor, candidat à l'élection du président de la Confédération africaine de football (CAF) prévue le 12 mars 2021 à Rabat, va dévoiler les détails de son programme, lors d'une rencontre avec les journalistes, la semaine prochaine, à Dakar. S'exprimant lors d'une conférence, dans la capitale sénégalaise, il a fait part de sa volonté de tendre la main à toutes les fédérations nationales de football du continent, s'il est élu à la tête de la CAF. "Je suis prêt à répondre à l'appel de l'Afrique et de son football, pour un () challenge exaltant et de dimension continentale. Je suis prêt à le relever avec l'intime conviction qu'il faut créer une () dynamique positive, symbolisée par un comité exécutif solidaire et travaillant () dans

l'intérêt du football africain", a dit Augustin Senghor. Il a promis de diriger la CAF avec "un leadership affirmé et rassembleur". M. Senghor, membre du comité exécutif de la CAF, a confirmé avoir "effectivement déposé" sa candidature, sous réserve, dit-il, du contrôle d'éligibilité qui sera fait par l'institution chargée du football africain. Sa candidature découle de la conjonction de plusieurs facteurs, a affirmé M. Senghor, évoquant notamment "l'insistance" de plusieurs présidents de fédérations nationales et de professionnels africains du football. "La CAF est à la croisée des chemins, on veut rebâtir cette maison pour sortir des difficultés malgré le travail d'Ahmad. La CAF a besoin de modernisation et de stabilité et je pense être celui qui peut apporter ces changements", avance le candidat sénégalais qui a entre autres le soutien de la Gambie et du Gabon. Avocat de formation et âgé d'une cinquantaine

d'années, il est également maire de Gorée depuis plusieurs années et président de l'US Gorée, un club de la Ligue 1 sénégalaise. Le Malgache Ahmad Ahmad, président sortant de la CAF, l'Ivoirien Jacques Anouma, ancien président de la fédération de son pays, le Mauritanien Ahmed Yahya, actuel patron du football de son pays, ont également déclaré leur candidature à la direction de l'instance continentale pour les quatre prochaines années. Le milliardaire Patrice Motsepe, président des Mamelodi Sundowns, un club de football d'Afrique du Sud, son pays, a également fait acte de candidature. Les prétendants avaient la possibilité de déposer leur candidature jusqu'au 12 novembre. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021.

R.S

FOOT / QUALIF. CAN-2021 ZIMBABWE-ALGÉRIE (2-2)

Pour Belmadi, les "Verts" auraient pu gagner

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a regretté le match nul concédé lundi à Harare face au Zimbabwe (2-2), dans le cadre de la 4^e journée (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, estimant qu'il y avait de la place pour un meilleur résultat.

"J'aurais aimé revenir avec la victoire, on aurait pu le faire. J'aime cette idée d'aller à l'extérieur et de revenir avec les trois points, tout faire pour gagner. Nous avons bien entamé le match en menant 2-0 avec ce que demande une telle rencontre. Ils nous ont fait un peu mal en réduisant le score juste avant la pause, ce qui leur a permis de revenir dans le match", a indiqué Belmadi dans un entretien vidéo diffusé hier sur la chaîne officielle YouTube de la FAF. En dépit de ce match nul, la sélection nationale a validé son ticket pour la prochaine CAN-2021 au Cameroun, reportée à 2022 à cause du Covid-19, à deux journées de la fin des qualifications, prévue en mars prochain. "En deuxième mi-temps, nous étions un peu plus solides, mais on lâche un peu sur ce corner, sur un autre coup de pied arrêté, et un Rais (M'bolhi, le gardien de but, ndr) un peu malheureux. On a une petite amertume qui est légitime, mais c'est bien d'avoir ce sentiment. On ne veut plus se satisfaire du match nul", a-t-il ajouté. Belmadi estime que ce genre de matchs à l'extérieur permettent à ses joueurs de se forger en vue des prochains rendez-vous. "Je savais qu'on allait se qualifier, mais il fallait viser l'avenir, notamment cette CAN-2021 qui va se jouer à l'extérieur, et surtout les qualifications de la Coupe du monde 2022 avec trois déplacements au Burkina Faso, à Djibouti et au Niger. Ces matchs-là seront très difficiles, délicats, compliqués. Du moment qu'on a la possibilité de jouer des rencontres en déplacement, j'ai envie qu'on progresse en dehors de nos bases". A deux journées de l'épilogue, Belmadi a tenu à faire un bilan de ces qualifications de la CAN-2021 : "C'est un bilan positif. Il faut voir d'où on a démarré et le parcours effectué jusque-là. Se qualifier à deux journées de la fin, ça ne nous est plus arrivé depuis longtemps. Nous n'allons pas faire la fine bouche. Il y a beaucoup de satisfactions".

TURN-OVER ANNONCÉ POUR LES DEUX RENDEZ-VOUS DE MARS 2021

En assurant désormais la qualification pour la prochaine phase finale, Belmadi compte tourner son effectif en vue des deux derniers rendez-vous des qualifications, prévus en mars 2021 : en déplacement



face à la Zambie, et à domicile devant le Botswana. Il compte donner l'occasion à certains éléments pour augmenter leur volume de jeu. "Pour les prochains rendez-vous, je vais donner des matchs complets à certains joueurs, à l'image de Benrahma, Ounas, Zerkané, Boulaya et Belkhabla. D'ici là, j'espère le retour de Boudaoui et Belaïli. Je vais remettre ce dernier dans le wagon. Nous sommes en train de suivre des joueurs évoluant au Portugal (Khacéf, ndr) et aux Pays-Bas, des latéraux. Il y a Bensebaini qui sera suspendu pour le prochain match" en Zambie. Enfin, Belmadi a regretté la longue période d'inactivité causée par la pandémie

de coronavirus, estimant qu'elle avait "pesé énormément". "Attendre toute une année pratiquement pour se voir, ce n'était pas évident. Ça a pesé énormément. Mais je pense que nous sommes toujours sur une bonne dynamique. Il y a des joueurs qui ne sont pas au summum de leur forme à l'image de Benlamri, il y a d'autres qui n'ont pas été avec nous, je cite Youcef Atal (testé positif au Covid-19) et Youcef Belaïli (manque de compétition). Je tiens à parler de l'arrivée de Réda Halaimia qui a réalisé de bons matchs. Maintenant, nous devons continuer à travailler pour nous améliorer", a-t-il conclu.

APS

LIGUE 1/USM BEL-ABBES

Les joueurs en grève illimitée

Les joueurs de l'USM Bel-Abbes ont décidé d'entamer une grève illimitée pour réclamer la régularisation de leur situation financière, a-t-on appris hier de ce club de Ligue 1 de football. Les protégés de l'entraîneur Lyamine Bougherara ont passé à l'acte en boycottant la séance d'entraînement qui allait avoir lieu en fin d'après-midi de lundi, a précisé la même source. Ce sont les éléments de l'effectif de la saison passée qui disent être les plus lésés, étant donné qu'ils n'ont pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois. Certains d'entre eux, qui comptaient saisir la

Chambre de résolution des litiges (CNRL), se sont rétractés après avoir reçu des promesses de la direction du club de les régulariser dans les meilleurs délais. Cependant, le fait que les subventions allouées par l'APC de Sidi Bel-Abbes et l'APW estimées à près de 50 millions de dinars ne soient pas encore entrées dans les caisses du club de l'Ouest du pays, a complètement chamboulé les plans des dirigeants, soulignent-ils encore. Ce n'est pas tout, puisque aucune tranche relative au contrat de sponsoring que vient de signer le club avec Naftal n'a encore été débloquée par la filiale de Sonatrach, enfonçant

par là même la direction que préside Abdelghani El Henani, regrette-t-on de même source. Cela se passe au moment où le club de la "Mekerra" peine pour qualifier ses nouvelles recrues au nombre de 13 en raison de ses dettes envers d'anciens joueurs qui ont eu gain de cause auprès de la CNRL, rappelle-t-on. Les Vert et Rouge de Sidi Bel-Abbes, qui n'ont pu effectuer aucun stage de préparation d'intersaison en raison de leurs difficultés financières, devraient disputer à domicile un match amical contre le voisin le MC Oran mercredi, sauf que la grève enclenchée par les joueurs risque de pousser à l'annulation

de ce rendez-vous. Une telle éventualité contrariait au plus haut point le coach Bougherara qui table énormément sur cette rencontre pour parfaire les automatismes de son groupe en vue de la nouvelle édition du championnat dont le coup d'envoi est prévu pour le 20 novembre en cours. Sur un autre registre, l'USMBA vient d'enregistrer un nouveau cas lié au covid-19 après que les tests effectués par son nouveau gardien de but, Maâchou, avec la sélection nationale des moins de 20 ans se soient avérés positifs, révèle-t-on de même source.

R.S

Brèves

MC ORAN (LICENCE PROFESSIONNELLE)

La direction peine à compléter son dossier

La direction du MC Oran peine toujours à compléter son dossier de demande de licence professionnelle exigée par la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) en raison de l'indisponibilité des bilans financiers de la société sportive par actions (SSPA) de ce club de Ligue 1 de football, a-t-on appris lundi de ce dernier. Le président du MCO, Tayeb Mahiaoui, n'a désormais que moins d'une semaine pour ficeler son dossier, après avoir bénéficié d'un nouveau délai dans ce registre qui expire le 22 novembre en cours, a-t-on précisé. La même source se montre aussi "sceptique" quant aux capacités de la direction de la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays à être au rendez-vous, non sans imputer les responsabilités aux anciens présidents qui se sont succédés à la tête de la SSPA du club créée en 2010 dans le cadre de l'avènement du professionnalisme, rappelle-t-on. Elu début août dernier comme nouveau président de la SSPA/MCO, Mahiaoui n'a pas cessé depuis de presser ses prédécesseurs, notamment Ahmed Belhadji et Youcef Djebbari, d'établir les bilans financiers relatifs à leurs mandats respectifs pour répondre aux exigences de la GCGF, un organe créé par la Fédération algérienne de football dans le cadre de son processus de "refonte du professionnalisme". Par ailleurs, l'entraîneur français du MC Oran, Bernard Casoni, en poste depuis septembre dernier, commence à nourrir de sérieuses appréhensions à cause du retard mis dans la régularisation de sa situation administrative. Ledit retard prive l'ex-coach du MC Alger de toucher ses salaires, d'où sa montée au créneau lors du point de presse qu'il a animé à l'issue du match amical gagné par son équipe face à la JSM Skikda (1-0), nouveau promu en Ligue 1, au stade Ahmed-Zabana d'Oran, en fin de semaine, souligne-t-on.

R.S

BASKETBALL

Belaid Lacarne quitte la présidence du WS Bel-Abbès

L'ancien arbitre de football international, Belaid Lacarne, a quitté son poste de président du WS Bel-Abbès de basket-ball pour "des raisons de santé", a-t-on appris lundi auprès de son entourage. Belaid Lacarne, qui avait également présidé la Fédération algérienne de football (FAF) de septembre 1987 à octobre 1988, a été remplacé par El Ghali Boufeghloul, élu dans son nouveau poste au cours de l'assemblée générale électorale tenue en fin de semaine, indique la même source.

Le nouveau président du "Widad" a déjà présidé la section basket-ball de l'USM Bel-Abbès par le passé, sauf que ladite section, dont l'équipe première évoluait parmi l'élite, a fini par disparaître, non sans que ce triste sort n'ait des répercussions négatives sur la discipline dans cette ville de l'Ouest du pays. Cette situation a beaucoup peiné Belaid Lacarne (80 ans), un amateur du basket-ball, d'où sa décision de fonder le WS Bel-Abbès de basket-ball, il y a quelques années de cela, avec comme objectif de redonner de l'âme à cette discipline dans la ville. Son départ est d'ailleurs vivement regretté par ses amoureux du jeu à cinq à Sidi Bel-Abbès vu que l'homme, grâce à sa riche expérience dans le domaine sportif, avait beaucoup d'ambitions pour le nouveau-né. Mais la houlette d'El Ghali Boufeghloul, entend reprendre de la plus belle manière le flambeau pour que le basket-ball à Sidi Bel-Abbès retrouve ses lettres de noblesse, assure-t-on.

R.S

FOOT / QUALIF. CAN-2021 (U-17)

La sélection algérienne en stage à Sidi Bel-Abbès

La sélection algérienne des moins de 17 ans (U-17) effectuera du 19 au 25 novembre un regroupement au Centre technique régional de Sidi Bel-Abbès en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. Le sélectionneur national, Mohamed Lacete, et son adjoint Mourad Slatni ont convoqué 26 joueurs pour prendre part à ce nouveau stage de préparation, après celui effectué du 5 au 12 novembre à Ain Defla. C'est le quatrième stage de suite des coéquipiers de Hamza Boualem depuis le mois de septembre. Les cadets algériens avaient effectué un premier regroupement du 27 septembre au 10 octo-

bre à l'Académie de Khemis Miliana (Ain Defla), suivi par un autre du 18 au 28 octobre en présence de 27 joueurs et le dernier en date début novembre avec 25 éléments. L'équipe algérienne se prépare pour le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Algérie et qualificatif à la CAN-2021 au Maroc. Liste des 26 joueurs : Hamza Boualem (USM Alger), Ouzani Ahmed Khalil (MSP Batna), Ould Djhor Mahfouf (CR Belouizdad), Boumenguouche Abdelaziz (Académie FAF), Zaoui Salah-Eddine (Académie FAF), Khoumani Abdelhak (JS Saurra), Hanfoug Fouad (CR Belouizdad), Ait-Ziane Zakaria (ES Sétif), Cherdoudi Brahim El

Khalil (ASO Chlef), Bouzahzah Ouanisse (Académie FAF), Lalam Abdelghani (Paradou AC), Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC), Belas Brahim (CR Belouizdad), Akherib Lahlou (JS Kabylie), Garat Anes (Paradou AC), Mohra Abderezak (DRB Tadjenanet), Zaimeche Rafik Moutaz (Paradou AC), Sahmi Fares (JS Kabylie), Redouani Chemseddine (JS Bordj Ménail), Bouali Mohamed Amine (SCM Oran), Bouaichaoui Nadji (MC Alger), Rouabhi Moulay Soufi (FCB Frenada), Kerroum Mohamed (Académie FAF), Benahmed Zineddine (RC Relizane), Benallal Mohamed (JS Saurra), Benchrit Zineddine (MC Oran).

R.S

Brèves

ELECTIONS
MUNICIPALES
AU BRÉSIL

Le centre se taille
la part du lion

Les partis du centre se sont taillés la part du lion lors du premier tour des élections municipales tenues dimanche, contre un recul de la droite et de la gauche, dont le grand perdant reste le parti des Travailleurs (PT) de l'ancien président Lula Da Silva. La droite conservatrice, principal soutien du président brésilien, Jair Bolsonaro, a été loin des aspirations, ce qui l'obligera à repenser les stratégies et les alliances en vue des élections présidentielles de 2022.

Le chef de l'Etat de 65 ans, dont le nouveau parti n'a pas participé à ces échéances faute des autorisations nécessaires, avait exprimé son soutien à au moins 13 candidats aux mairies de quelque 5.600 municipalités qui étaient en jeu. Sur ces 13 candidats, 9 ont échoués, deux ont réussi à se rendre au second tour prévu le 29 novembre et deux ont été élus dans les communes d'Ipatinga (Etat de Minas Gerais) et Parnaíba (Piauí).

Par ailleurs, le PT a essuyé un dur revers dans pratiquement toutes les municipalités, dont les 26 capitales régionales du pays sont historiquement considérées comme le thermomètre de la politique brésilienne. Pour la première fois depuis 1985, le PT n'a réussi à s'imposer dans aucune de ces grandes villes au premier tour et n'est passé au second qu'à Recife et Vitória, capitales respectivement des Etats de Pernambuco et d'Espírito Santo.

UE/ÉLARGISSEMENT

Sofia s'opposera
à l'ouverture
de négociations
avec Skopje

Sofia opposera mardi son veto à un démarrage des négociations d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'Union Européenne (UE) en raison des différends historiques non résolus entre les deux pays, a annoncé le vice-Premier-ministre Krassimir Karakatchanov.

"Nous soutenons l'adhésion de la Macédoine du Nord à l'UE, mais quand elle s'engagera à résoudre les différends et qu'elle appliquera le traité d'amitié. Quand ces questions seront résolues, nous donnerons notre accord pour commencer les négociations" d'adhésion, a déclaré lundi à la radio publique M. Karakatchanov, leader du parti nationaliste VMRO.

Mardi le Conseil des affaires générales de l'UE devait adopter l'accord-cadre des négociations d'adhésion avec Skopje et Tirana. Un consensus des 27 pays membres est cependant nécessaire. La chancelière Angela Merkel a déclaré le 10 novembre espérer organiser le démarrage des négociations sous la présidence allemande qui expire en décembre. La Macédoine du Nord était parvenue en 2018 après de longues années de désaccord à un compromis avec la Grèce sur son nom, ce qui a permis son adhésion à l'Otan en mars dernier.

NEW YORK TIMES

Trump veut lancer une
frappe contre un site
nucléaire iranien



À deux mois de la fin de son mandat, Donald Trump a sondé de hauts responsables américains sur la possibilité d'"agir" contre un site nucléaire iranien, affirme lundi le New York Times.

C'est lors d'une réunion jeudi dans le Bureau ovale, selon le quotidien, que le président américain sortant

a demandé à plusieurs collaborateurs, dont le vice-président Mike Pence, le secrétaire d'Etat Mike Pompeo et le chef d'état-major Mark Milley "s'il avait des options pour agir contre" ce site "dans les prochaines semaines". Ces hauts responsables "ont dissuadé le président d'aller de l'avant avec une frappe militaire", au vu

du risque que cela dégénère rapidement en un conflit plus vaste, dit le quotidien.

M. Trump a posé la question après qu'un rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a indiqué que Téhéran continuait d'accumuler de l'uranium, d'après le New York Times. Selon le journal, c'est le site de Na-

tanz qui aurait le plus probablement pu être visé.

L'Iran est la bête noire de Donald Trump, qui a claqué la porte en 2018 de l'accord international signé trois ans plus tôt avec l'Iran pour l'empêcher de se doter de l'arme nucléaire, en le jugeant insuffisant. Il a aussi rétabli puis durci les sanctions contre Téhéran.

PALESTINE

Le Hamas et le Fatah reprennent
le dialogue

Les dirigeants du mouvement Hamas et le président palestinien Mahmoud Abbas ont repris lundi au Caire le dialogue visant à mettre fin aux divisions internes et à parvenir à l'unité nationale, a indiqué un responsable du Hamas.

Abdulatif al-Qanoua, porte-parole du Hamas à Gaza, a déclaré aux journalistes que deux délégations de ce mouvement s'étaient réunies lundi au Caire pour poursuivre le dialogue de réconciliation qui y est mené depuis plus d'un mois.

"Nous travaillerons à surmonter les obstacles et à résoudre certains des problèmes existants", a déclaré M. al-Qanoua. Plus tôt lundi, le Premier ministre palesti-

nien, Mohammed Shtayyeh, a déclaré au gouvernement palestinien lors d'une réunion en ligne qu'une délégation du Fatah se rendrait au Caire pour discuter des élections avec le Hamas. "J'espère accélérer un accord afin de fixer une date pour l'organisation d'élections consécutives et inclusives du Conseil législatif et de la Présidence afin de renforcer la vie démocratique et de mettre fin aux divisions internes", a déclaré M. Shtayyeh. Les litiges entre les deux grands mouvements palestiniens rivaux perdurent depuis que le Hamas a pris par la violence le contrôle de la bande de Gaza, territoire assiégé, en chassant les forces de sécurité du président Abbas.

OUGANDA

Museveni appelle à des
négociations en Ethiopie

Le président ougandais Yoweri Museveni a reçu lundi le vice-Premier ministre éthiopien Demekle Mekonnen Hassen et appelé à des négociations pour que cesse le conflit en cours entre l'armée fédérale éthiopienne et les forces de la région dissidente du Tigré, selon le compte Twitter du chef de l'Etat. "Notre discussion a porté sur les questions de paix et de sécurité auxquelles est actuellement confrontée l'Ethiopie", indique M. Museveni sur Twitter à l'issue de sa rencontre à Gulu (Nord de l'Ouganda) avec M. Demekle, également ministre des Affaires étrangères. "Il faut qu'il y ait des négociations et que le conflit s'arrête", poursuit M. Museveni.

Dimanche, deux responsables gouvernementaux ougandais avaient indiqué que M. Museveni recevrait lundi à Gulu M. Demekle, ainsi qu'une délégation du Front de libération des Peuples du Tigré (TPLF), parti qui dirige la région, sans donner d'autres détails. Le ministère éthiopien des Affaires étrangères avait dit dimanche "ne pas être au courant" d'un déplacement du ministre lundi en Ouganda. Le président du Tigré a indiqué lundi "ne pas être au courant de cette initiative".

ONU

Le président de l'A G dénonce l'inefficacité du Conseil de sécurité

Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Volkan Bozkir, a dénoncé lundi "l'inefficacité" du Conseil de sécurité, critiquant "les intérêts concurrents" de ses membres à l'ouverture d'un vaste débat sur la réforme de cette instance. "A de nombreuses reprises, le Conseil a failli à sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales", a relevé l'ancien ministre turc. "Les intérêts concurrents de ses membres et le recours fréquent au droit de veto ont limité l'efficacité du Conseil de sécurité", a-t-il ajouté.

Depuis le déclenchement de la pandémie de Covid-19 en début d'année, le Conseil de sécurité n'a tenu que très peu de réunions consacrées au virus.

Il lui a fallu plus de trois mois pour dépasser des divergences entre les Etats-Unis et la Chine pour adopter le 1er juillet une résolution appelant à davantage de coopération internationale, et à soutenir un appel du secrétaire général à un cessez-le-feu dans les pays en conflit afin de faciliter la lutte contre la maladie.

Lors du débat, les 193 membres de l'ONU

doivent parler du recours au droit de veto, privilège des cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Chine, Russie, France et Royaume-Uni), de l'élargissement de l'instance, de sa représentativité régionale et de ses méthodes de travail. Le Conseil de sécurité, qui peut décider de sanctions internationales et d'un recours à la force dans le monde, compte 15 membres: outre les cinq membres permanents, dix membres non permanents pour un mandat de deux ans, dont la moitié est renouvelée tous les ans.

EL GUERGUERAT

L'armée sahraouie mène des attaques intensives

La guerre s'est bel et bien installée au Sahara occidental. Pour le président sahraoui, c'est le seul langage que le colonisateur marocain comprend et c'est la seule voie susceptible de faire voir leurs droits à l'autodétermination reconnus.



Le ministère de la Défense sahraoui a annoncé, lundi, que les unités de l'armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené des attaques intensives sur les retranchements des soldats de l'armée d'occupation marocaine le long du mur de séparation à El Guerguerat. "Les unités de l'APLS poursuivent leurs attaques intensives contre les retranchements de l'armée ennemie le long du mur de la honte marocain", lit-on dans le communiqué militaire (N 04). "Les unités de l'APLS ont mené, avant-hier, des attaques intensives le long du mur de la honte marocain, dont le bombardement des retranchements des forces d'invasion marocaines", a-t-il indiqué. "Les frappes ont ciblé le point d'alerte 71 dans le secteur Haouza, la base n° 04 du secteur Amgala, en sus du bombardement de la base n 20 près d'El Rous Essebti et du point d'alerte 191 du secteur de Farsia, ciblé deux

fois", précise la même source. Les attaques ont également ciblé "la base n° 12 du bataillon 47 dans le secteur Oum Dreyga et la base n 04 du bataillon 63 dans le secteur Bakari", ajoute le communiqué. Le ministère de la Défense sahraoui a affirmé dans son communiqué que "les braves unités de l'APLS continuent de bombarder les retranchements de l'ennemi le long du mur de la honte".

UNION AFRICAINE : LA COMMISSION INSISTE SUR LE RÈGLEMENT DU CONFLIT

Lors de son audience avec l'ambassadeur sahraoui en Ethiopie et représentant permanent auprès de l'UA, Lamine Abaali, au siège de la Commission à Addis Abeba, M. Faki le président de la Commission de l'Union africaine (UA), a exprimé sa profonde préoccupation suite aux derniers développements survenus

dans la région d'El Guerguerat, qu'il suit de près. "La cause sahraouie a trop duré d'où l'impératif de son règlement en tant que question de décolonisation en premier lieu, tout en appuyant les efforts de l'ONU dans ce sens", a-t-il soutenu.

Le président de la Commission de l'UA a présenté, par ailleurs, ses remerciements au président Brahim Ghali, ainsi qu'à la partie sahraouie pour l'exposé détaillé présenté sur la situation en République arabe sahraouie démocratique (RASD). A l'entame de la rencontre, l'ambassadeur sahraoui a présenté un exposé détaillé sur les derniers développements de la question sahraouie, au regard du retour de la confrontation armée entre la RASD et le Maroc, mettant en exergue les causes à l'origine de la décision du retour à la lutte armée après de 29 ans après le cessez-le-feu.

R.I

Brèves

ETHIOPIE

Le Premier ministre annonce la phase finale de l'opération au Tigré

Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a annoncé hier que l'opération militaire en cours dans la région du Tigré (Nord) entrera dans sa phase finale dans les prochains jours. Le 4 novembre, M. Abiy a envoyé l'armée fédérale dans cette région septentrionale après des mois de tensions avec les autorités régionales du Front de libération des peuples du Tigré (TPLF). Les combats ont fait plusieurs centaines de morts selon Addis Abeba et poussé plus de 25 000 habitants à fuir vers le Soudan voisin. Vendredi, M. Abiy assurait que les forces du TPLF étaient "à l'agonie" et avait appelé leurs soldats à "se soulever" et "faire défection" au profit de l'armée fédérale dans les deux ou trois jours suivants.

"Cette échéance de trois jours (donnée) aux forces régionales et aux milices du Tigré pour se rendre à l'armée fédérale, au lieu de rester des jouets aux mains de la junte cupide (le TPLF), a expiré", a écrit hier M. Abiy sur son compte Facebook. Il a salué ceux qui parmi ces troupes ont "utilisé" ce délai, sans donner de précision.

"Puisque l'échéance est passée, les opérations finales de maintien de l'ordre seront menées dans les prochains jours", a-t-il indiqué. Le black-out imposé sur la région et les restrictions aux déplacements des journalistes rendent difficile l'évaluation de la situation sur le terrain. L'armée fédérale affirme contrôler l'Ouest du Tigré où les combats se sont concentrés ainsi que la localité d'Alamata, au Sud-Est de la région. Mais le président du Tigré, Debretsiion Gebremichael, a déclaré hier que "le gouvernement et le peuple du Tigré" tiendraient bon, signifiant ainsi que les combats allaient continuer. "Cette campagne (militaire) ne peut pas être terminée. Tant que l'armée des envahisseurs est sur notre terre, le combat va continuer.

R.I

ÉLECTIONS EN DÉCEMBRE 2021 EN LIBYE

Al-Sarraj satisfait du consensus

Le chef du gouvernement d'union nationale libyenne, Fayez al-Sarraj, s'est déclaré, hier, satisfait du consensus autour de la tenue des élections en décembre 2021 en Libye lors des pourparlers politiques à Tunis sous les auspices des Nations unies. Fayez al-Sarraj a déclaré, dans un communiqué, qu'"il se réjouissait de la fixation de la date des élections au 24 décembre 2021 et que la commission électorale du pays allouerait des fonds pour leur mise en œuvre". L'accord a été conclu au terme de pourparlers inter-libyens menés sous l'égide des Nations unies à Tunis. Les pourparlers politiques, qui avaient pour objectif de désigner un exécutif unifié et tenter de sortir la Libye d'une décennie de crise, se sont achevés dimanche sans accord sur les noms des dirigeants du futur exécutif, a indiqué l'ONU.

Selon Stéphanie Williams, chef adjoint de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), les participants ont convenu d'établir un nouveau conseil présidentiel et un nouvel organe exécutif pour gérer la période de transition et organiser des élections nationales. Le gouvernement actuel est issu de l'accord politique libyen conclu en 2015 sous l'égide des Nations unies. "Nous avons convenu de nous retrouver dans une semaine pour une rencontre virtuelle afin de se mettre d'accord sur le mécanisme de sélection pour la future autorité", a indiqué à la presse Stéphanie Williams.

R.I

USA-EUROPE

Paris et Berlin proposent un nouveau partenariat transatlantique à Biden

La France et l'Allemagne ont invité ce lundi le président élu des Etats-Unis, Joe Biden, à renforcer "l'unité transatlantique", y compris sur le nucléaire iranien et face à la Turquie, pourtant elle-même membre de l'Otan. "L'Europe et l'Amérique doivent inventer ensemble une nouvelle donne transatlantique", relèvent les chefs de la diplomatie allemande Heiko Maas et française Jean-Yves Le Drian dans une tribune aux quotidiens

français Le Monde, américain Washington Post et à l'hebdomadaire allemand Die Zeit. "L'élection de Joe Biden ouvre la voie à un renforcement de l'unité transatlantique face aux autocrates et aux pays qui cherchent à assécher leur puissance au mépris de l'ordre international ou des équilibres régionaux", soulignent-ils. "Il y a beaucoup à réparer", ajoutent-ils sans jamais citer Donald Trump, qui a poursuivi la politique de repli des Etats-Unis durant quatre ans

en sapant nombre d'organisations et d'accords internationaux, à commencer par celui sur le nucléaire iranien. Le président américain sortant a claqué la porte en 2018 de l'Accord international signé trois ans plus tôt avec l'Iran pour l'empêcher de se doter de l'arme nucléaire, en le jugeant insuffisant, et a rétabli puis durci les sanctions contre Téhéran qui, en réaction, a commencé à ne plus respecter ses engagements. "Nous demandons aux Etats-Unis de

revenir à une approche commune face à l'Iran, afin que nous puissions, ensemble, nous assurer que le programme nucléaire iranien ne vise que des fins pacifiques et apporter une réponse aux autres défis que ce pays fait peser sur notre sécurité et sur la région", font observer Jean-Yves Le Drian et Heiko Maas. Paris et Berlin insistent aussi sur la nécessité d'une plus grande unité de vues face à la Turquie, alliée au sein de l'Otan.

R.I

Une étude d'Oxford conteste les affirmations d'Israël sur les réfugiés palestiniens

Les porte-parole d'Israël et des sionistes à travers le monde aiment prétendre que les juifs sont venus sur une terre stérile et vide et qu'ils l'ont fait fleurir. Cette étude montre à l'évidence qu'ils sont venus dans un pays déjà prospère et qu'ils ont volé ses richesses.

Le rapport du médiateur de l'ONU pour la Palestine
Nous manquerions à nos obligations si nous ne mentionnions la contribution et en fait le sacrifice du Médiateur de l'ONU pour la Palestine, le comte Folke Bernadotte. Bernadotte était un diplomate suédois, à qui il a été demandé, après qu'il eut négocié avec succès le sauvetage d'environ vingt mille prisonniers des camps de concentration nazis (dont plus de la moitié étaient juifs), d'assumer le rôle de médiateur pour la Palestine. Il s'est rendu plusieurs fois dans le pays et a rendu plusieurs rapports. Le comte Bernadotte a rendu son pre-

mier rapport sur les réfugiés à l'ONU le 16 septembre 1948. Le rapport décrit ses efforts pour obtenir du Gouvernement provisoire d'Israël un accord pour un retour échelonné des réfugiés. Cette étude affirme clairement que « les efforts pour trouver une solution diplomatique échouèrent à cause de la ferme opposition du gouvernement provisoire d'Israël au retour des réfugiés. » Le rapport de Bernadotte soulignait que :
« Le droit des personnes innocentes délogées de chez elles par la terreur actuelle et les ravages de la guerre, de revenir chez elles, doit être affirmé et concrétisé, accompagné de l'assurance d'une indemnisation adéquate pour les biens de ceux pourraient choisir de ne pas revenir. »
Le 'droit' au retour et à indemnisation adéquate des réfugiés palestiniens est récurrent dans son rapport, quelles que soient les opinions exprimées par le gouvernement provisoire d'Israël. Le droit au retour était considéré par Bernadotte

comme faisant partie des prémisses les plus élémentaires au règlement du conflit. L'extrait suivant de son rapport trouve toujours un écho aujourd'hui :
« Il ne peut y avoir de règlement juste et complet sans reconnaissance du droit du réfugié arabe de retourner dans la maison dont il a été délogé ... Ce serait une infraction aux principes de justice élémentaire si l'on refusait à ces victimes innocentes du conflit le droit de rentrer chez eux alors que des immigrants juifs affluent en Palestine, et, de fait, présentent la menace du remplacement permanent des réfugiés arabes. »
Le Médiateur a non seulement insisté sur le droit au retour des réfugiés mais a aussi exprimé clairement que ces droits devaient être affirmés plutôt qu'établis. Ceci reflétait le consensus dominant quant aux normes du droit international relatif aux réfugiés. Bernadotte a également précisé que, « Le droit des réfugiés arabes de retourner dans leur foyer en territoire sous contrôle juif le plus tôt possible devrait être affirmé par l'ONU, et leur rapatriement, réinstallation et leur réhabilitation économique et sociale, ainsi que le paiement d'une indemnisation adéquate pour les biens de ceux choisissant de ne pas rentrer, devraient se faire sous supervision et assistance de l'ONU. »

Le plaidoyer de Bernadotte en faveur des réfugiés palestiniens et son affirmation que Jérusalem – alors occupée et soumise à une campagne de nettoyage ethnique minutieuse – devrait passer sous contrôle international et non sous contrôle sioniste étaient intolérables pour le gouvernement sioniste. Le 17 septembre 1948, un jour après avoir soumis son rapport d'étape, Folke Bernadotte a été assassiné par des membres d'une milice sioniste dans un attentat terroriste.
Les terroristes ont agi sur ordre de se débarrasser de Bernadotte, et bien qu'il ait été dit plus tard que les assassins étaient membres d'un groupe marginal extrémiste et que le gouvernement central provisoire avait formellement condamné l'assassinat, il ne fait guère de doute que l'ensemble de l'institution sioniste était complice du meurtre de Bernadotte.
Bien que les assassins fussent bien connus et eussent même donné des interviews, aucun n'a jamais été traduit en justice. L'une des personnes connues pour avoir été directement impliquées dans l'assassinat est Yitzhak Shamir, bien qu'il n'ait pas fait partie du groupe terroriste qui a commis le meurtre. Shamir a ensuite occupé de

nombreux postes du gouvernement israélien, y compris celui de premier ministre.

Résolution 194
L'Assemblée Générale de l'ONU a accepté les recommandations de Folke Bernadotte lorsqu'elle a adopté la Résolution 194, et à la suite de sa mort, a constitué la Commission de Conciliation des Nations Unies pour la Palestine (CCNUP), qui a endossé les principales fonctions du Médiateur. En ce qui concerne les réfugiés, la résolution spécifie que l'Assemblée Générale : Décide qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les Gouvernements ou autorités responsables ; Suite au refus d'Israël de se conformer à la requête du Médiateur de permettre aux réfugiés de rentrer dans leurs foyers, l'Assemblée Générale affirme, dans le paragraphe 11, qu'elle, Donne pour instructions à la Commission de conciliation de faciliter le rapatriement, la réinstallation et le relèvement économique et social des réfugiés, ainsi que le paiement des indemnités, et de se tenir en liaison étroite avec le Directeur de l'Aide des Nations unies aux réfugiés de Palestine, et, par l'intermédiaire de celui-ci, avec les organes et institutions appropriés de l'Organisation des Nations unies.
Le travail de la Commission de Conciliation des Nations Unies pour la Palestine (CCNUP) s'est achevé en 1964. D'après cette étude, les dossiers dans les archives de la Commission révèlent qu'elle a estimé la valeur de la terre que possédaient les réfugiés palestiniens à 204 660 250 livres palestiniennes britanniques, qui équivalent à 9,6 milliards de dollars EU en 2019. L'étude stipule également que les estimations de la Commission sont considérées comme étant « incomplètes et prudentes, » mais qu'elles sont néanmoins les plus précises qui aient été faites à ce jour du point de vue méthodologique.

Par Miko Peled
Auteur et un militant des droits de l'homme né à Jérusalem. Il est l'auteur de "The General's Son. Journey of an Israeli in Palestine," et "Injustice, the Story of the Holy Land Foundation Five »

-République Algérienne Démocratique Et Populaire
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE DJASR KASANTINA

Avis D'appel D'Offre National ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales 04/2020

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djâsr Kasantina, lance un appel D'offre National ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales pour la réalisation du projet suivant :

Projet : création d'un réseau d'assainissement répartis en deux (02) lots séparés :

- Lot N° 01 : création d'un réseau d'assainissement à la cite Elhayet vers sonalgaz 2.
- Lot N° 02 : création d'un réseau d'assainissement à la cite cazanave C25 vers Karriet Echouk.

COMMUNE DE DJASR KASANTINA

Les Entreprises intéressés

Le projet est destiné aux soumissionnaires et candidats justifiant les conditions d'éligibilités suivantes :

- 1 Capacité professionnelle :**
 - Un certificat de qualification et de classification professionnelle en activité principale en « hydrologie » de catégorie trois (III) ou plus
- 2 Capacités financières :**
 - La Moyenne des Bilans des trois (03) dernières années avec un chiffre d'affaire dépassant ou égale à 2 000 000 00 DA pour le lot n01 et 5 000 000 00 da pour le lot n02.
- 3 Capacités techniques :**
 - une (01) attestations de Bonnes exécutions aux travaux similaires au Projet dérivées par les maîtres d'ouvrages -services publics- signées et complétées.
 - En Moyens Humains : Un ingénieur d'état en hydrologie ou master en hydrologie .

Peuvent se rapprocher du :

Siège de l'Assemblée Populaire Communale De DJASR KASANTINA
Sis : Itor B2 Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle Ain Naâdja.
N°NIN : 098416269000132

En vue du retrait du cahier des charges contre un paiement de la somme de deux mille Dinars (2 000,00 DA) payé auprès du trésorier communal de Djâsr Kasantina –Siège de Commune de Djâsr Kasantina –.

- Le dépôt de l'Offre préparée conformément aux dispositions émises sur le cahier des charges est arrêté à 13 h à l'adresse suscitée, le dernier jour de la préparation des offres fixée à Dix (10) jours en référence à la première parution sur la presse ou le BOMOP.
- La durée de validité des offres est : en période de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois.
- Le dossier de candidature (I), l'offre techniques (II) et l'offre financières (III) seront fermés, cachetés séparément dans trois (03) enveloppes intérieures et intégrés dans l'enveloppe extérieure comme suit :

I- Enveloppe N° 01 : Le dossier de candidature contient (voir cahier des charges)	-Extrait de rôle et carte d'identification fiscale.	III- Enveloppe N° 03 : L'offre financière contient (voir cahier des charges)
- Déclaration de candidature (selon modèle joint).	-Certificat de qualification professionnelle en cours de validité.	-Le bordereau des prix unitaires dûment Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- Déclaration de Probité (selon modèle joint).	II- Enveloppe N° 02 : L'offre technique contient (voir cahier des charges).	-Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- le statut pour les sociétés.	- Un mémoire technique justifié et tout autre document permettant d'évaluer l'offre technique.	-La lettre de soumission (selon modèle joint) dûment Signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, soumissionnaires.	- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire.	
- L'extrait du cahier judiciaire		

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne porter que la mention :
Avis D'appel D'offre ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°04
2020

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djâsr Kasantina.

Projet :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES »

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Commune de djâsr kasantina, le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres à **13 h 30mn**.

Le Président
de l'Assemblée Populaire Communale
de DJASR KASANTINA

LA NATION 18/11/2020 ANEP 2016018548